



#### **5.4 ANNEXES N°4 : DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT**

## Note d'accompagnement de la demande d'autorisation de défrichement

*Remarque préalable* : Ce volet est partie intégrante du dossier unique d'autorisation environnementale déposé dans le cadre de l'opération d'effacement de la digue de Pagnac. Il s'accompagne **du formulaire CERFA 13632\*07** complété et signé, ainsi que de la fiche technique d'accompagnement selon le modèle de la DDT de la Dordogne

Comme précisé dans la description globale de l'opération (cf. 2.3 – Description du projet), ce dernier vise consiste à rétablir la continuité écologique et sédimentaire de la Malincourie au droit de la digue de Pagnac. L'essentiel de l'opération consiste en la vidange du plan d'eau et en un travail de terrassement sur le site. Des travaux forestiers sont prévus afin de permettre les accès, la création temporaire d'un bassin de décantation et le terrassement de la digue et des sédiments.

Précisons ici que sur **la très grande majorité des surfaces sur lesquelles sont prévues des travaux forestiers, la destination forestière des sols demeure, puisqu'il est prévu une régénération des boisements après les travaux** (par plantation ou de façon spontanée selon les surfaces, cf. plan d'aménagement en annexe 1 du Dossier Unique).

Ainsi, le dossier de demande d'autorisation de défrichement ne concerne ici que les surfaces ciblées par un élargissement de la piste d'accès sur 125 m<sup>2</sup>, ainsi que celle qui concerne l'installation provisoire du bassin de décantation sur 506m<sup>2</sup> (malgré la destination finale du terrain, qui demeure cependant forestière après déconstruction du bassin à la fin du chantier).

Description des surfaces concernées :

- **Pour l'opération de vidange**, il est prévu la création temporaire d'un bassin de vidange, sur une zone plantée de Sapin de Douglas (*Pseudotsuga menziesii*), sur la parcelle section C 0915 (commune de Saint-Saud Lacoussière). 506 m<sup>2</sup> de boisement seront ainsi coupés. Le terrain sera terrassé sur cette surface, avec décaissement de 0,5 à 1 m de profondeur et création d'un merlon de terre équivalent tout autour. A l'issue des travaux (fin 2019), le terrain est remis en état et reprend sa destination forestière initiale par régénération spontanée (un simple semis herbacé sera installé pour éviter l'érosion hivernale la première année). A noter que le propriétaire est amené à réaliser des coupes forestières simples sans déssouchage dès l'hiver 2018-2019, ce qui minimisera les travaux de défrichement à réaliser dans le cadre du projet.
- **Pour les pistes d'accès, elles sont existante et pour la grande majorité du liénaire, en très bon état.** Cependant, deux zones de 75m<sup>2</sup> chacune (plantées en Sapin de

Douglas, ont été identifiées comme nécessitant un élargissement sur la parcelle B1432 (comme de Champs-Romain) :

- pour l'aménagement d'un virage trop serré ;
- pour l'élargissement d'une portion très pentue, qui nécessitera une adaptation (par terrassement) à la marge.

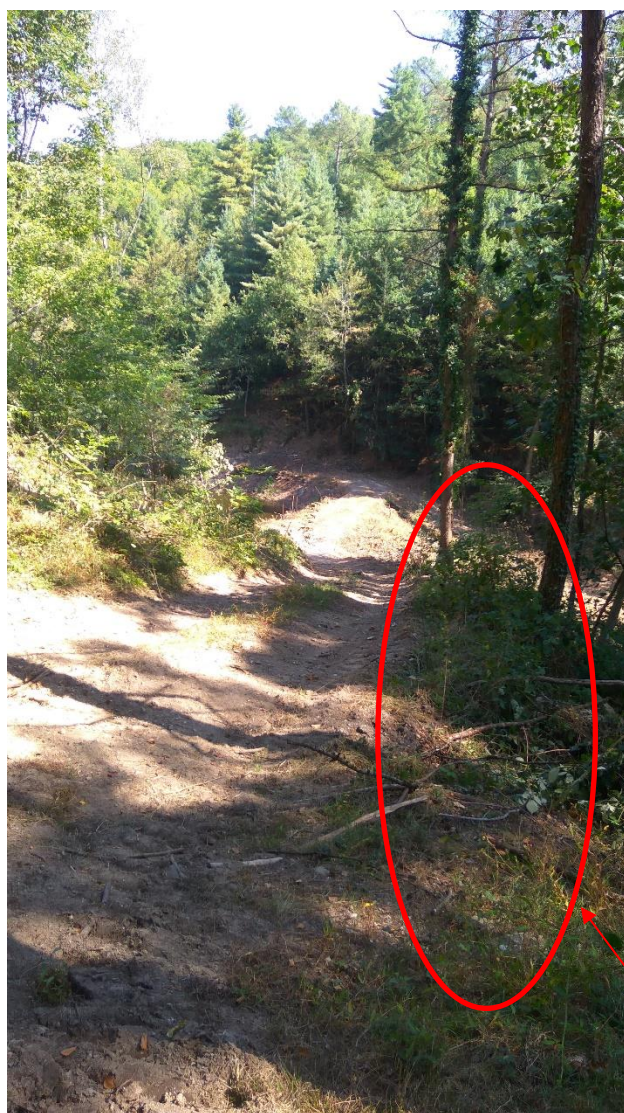
**Photographies :**



*Bosquet de Pins Douglas à supprimer pour la réalisation du bassin de décantation, avant régénération forestière spontanée*



*Alignement de Pins Douglas n°1 à supprimer pour élargissement de la piste sur 75m<sup>2</sup>*



*Alignement de Pins Douglas n°2 à supprimer pour élargissement de la piste sur 75m<sup>2</sup>*

# Identification des zones à défricher



n°1482

n°915

## Légende

-  Zone à défricher
-  Limites parcellaires
-  Voie d'accès principale







**LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)**

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : terrain en bord de Malencourie

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIÈRE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
24 - Champs Romain	B	1432	_   8 ha 6 1 a 8 0 ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _ 1 a 2 5 ca (m <sup>2</sup> )	
24 - Saint-Saud Lacoussière	C	0915	_ 0 ha 4 3 a 6 0 ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _ 5 a 0 6 ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	
			_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	_   ha _   a _   ca (m <sup>2</sup> )	

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

**CARACTÉRISTIQUES DU PROJET**

Surface totale à défricher : |\_|\_|\_|ha|\_|6|a|3|1|ca (m<sup>2</sup>)  
 N° du département unique ou principal des travaux |\_| |2|4|  
 Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 |\_|\_| N° de département 3 |\_|\_|  
 Destination principale des terrains après défrichement (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...) : \_\_\_\_\_  
Piste forestière pour 125 m<sup>2</sup>. Bassin de vidange de plan d'eau pour 506 m<sup>2</sup> (ces 506 m<sup>2</sup> redeviennent forestiers après la vidange)  
 Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") :

**PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)**

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-proprétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Biossat Jean Pierre Groupement forestier de Pagnac		20, rue des maitres de forges 24300 Nontron	



**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)**

N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 <sup>ème</sup> ou au 1/50000 <sup>ème</sup> ) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	<input type="checkbox"/>
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	<input type="checkbox"/>
<b>Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :</b>			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact ;</li> <li><i>ou dans le cas contraire :</i></li> <li>• Etude d'impact ;</li> </ul>	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	<input type="checkbox"/>
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	<input type="checkbox"/>
<b>Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :</b>			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>
<b>Habilitation du signataire à déposer la demande :</b>			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions	<input type="checkbox"/>
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	<input type="checkbox"/>
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>

**ENGAGEMENTS ET SIGNATURE**

Je soussigné (nom et prénom) : Bernard Vauriac

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le 05 10 2018

*cachet (le cas échéant) et signature du demandeur*



**MENTIONS LÉGALES**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.



# FICHE TECHNIQUE, département de la Dordogne

A RENSEIGNER

NOM DU DEMANDEUR : *Syndicat Mixte PNR Périgord-Limousin*

COMMUNE(S) : *Champs Romain - Saint Saud lacour*

## 1. MOTIF DU DEFRICHEMENT

VOCATION AGRICOLE (hors bâtiments agricoles/voir opérations d'urbanisme)  
 PRAIRIE     VIGNOBLE     VERGER     AUTRES CULTURES

CREATION D'UN POINT D'EAU OU AUTRE OUVRAGE HYDRAULIQUE  
 pour l'irrigation     autres destinations (préciser) :

EXPLOITATION D'UNE CARRIERE  
(joindre impérativement un échéancier prévisionnel précis de l'exploitation)

OPERATION D'URBANISME / N° du certificat d'urbanisme (*positif*) :

- BATIMENTS AGRICOLES / Préciser :
- CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
- CREATION D'UN LOTISSEMENT
- CREATION D'UN CAMPING, D'UN PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS
- CREATION D'UN EQUIPEMENT NON RESIDENTIEL / Préciser :

AUTRES OPERATIONS / Décrire :

*Opération de restauration de la continuité écologique, via suppression d'un plan d'eau.*

## 2. ETAT DES LIEUX

indiquer sur les plans : - la nature des terrains adjacents (bois, terre, prairies, zones bâties, cours d'eau...)  
- la direction des vents dominants

### ⇒ ENVIRONNEMENT DU PROJET

Le terrain à défricher est :

- au milieu d'espaces agricoles
- dans un massif forestier
  - attenant à un bois     au milieu d'un bois

**la surface du massif forestier dans lequel est situé le terrain à défricher est :**

- supérieure à 4 ha d'un seul tenant     inférieure à 4 ha d'un seul tenant
- dans une plaine     sur un plateau     sur un versant
- sur un sol plat     sur une pente de %

par rapport à une route nationale, départementale, communale, un chemin rural (rayer les mentions inutiles)

- en bordure
- en surplomb
- en contrebas

par rapport à un village, un groupe de maisons d'habitation, une maison d'habitation (rayer les mentions inutiles)

- à proximité     éloigné    distance *0,3* km
- en bordure     en surplomb     en contrebas

par rapport à un cours d'eau ou une source :

nom du cours d'eau ou de la source :

- à proximité     éloigné    distance    km
- en bordure     en surplomb     en contrebas

⇒ MESURES PARTICULIERES

Le terrain à défricher est :

dans une commune dotée d'un document d'urbanisme (POS, PLU, MARNU...) :

non  oui préciser (nature du document, classement des terrains concernés) :

Carte Communale  
Zone N

dans une zone de protection :

monument inscrit  monument classé  ZPPAUP  périmètre de protection d'un captage  
 zone classée site naturel  Zone Natura 2000

autre protection préciser :

dans une propriété forestière :

dotée d'un Plan Simple de Gestion :  non  oui préciser N° et date d'agrément du PSG (PSG en cours d'élaboration)

sous engagement Monichon :  non  oui préciser N° et date du certificat

⇒ NATURE DU SOL DES PARCELLES A DEFRICHER

argileux  argilo-calcaire  calcaire  limoneux  
 sableux  argilo-sableux  sablo-limoneux

⇒ NATURE DE LA VEGETATION ET DES BOISEMENTS A DEFRICHER

futaie  feuillue  résineuse, surface : totalité de la demande (631m<sup>2</sup>)  
 mélange futaie-taillis, surface :

préciser les essences de - la futaie :

- du taillis :

taillis pur (préciser les essences) : surface :

coupe rase (boisement exploité depuis moins de 5 ans) surface :

jeune (re)boisement  naturel  artificiel : surface :

préciser les essences : DOUGLAS (*Pseudotsuga menziesii*)

⇒ LE PEUPELEMENT A BENEFICIE D'AIDES PUBLIQUES :

non  oui Préciser : année type d'aide

3. CONSEQUENCES POSSIBLES DU DEFRICHEMENT SUR L'ENVIRONNEMENT

glissement de terrain / érosion des sols  détérioration de la voirie  
 perturbation des sources et cours d'eau  dégradation des sites et paysages  
 présence NATURA 2000, ZNIEFF  modification des équilibres biologiques  
 risque d'incendie (exposition au vent, perturbation des écosystèmes...)

autres risques : Positif, puisque le projet vise la restauration des milieux naturels

Pour chaque risque identifié, préciser l'origine et décrire les mesures prises pour supprimer ce risque

Je soussigné, *Bernard Vignier*

Indiquer l'identité du demandeur ou de son représentant

certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent document.

A : *La Coquelle*

*[Signature]*

le : 05/10/2018

Signature du demandeur  
ou de son représentant